

CONCOURS D'ACCES A L'IRA DE BASTIA

Foire Aux Questions (FAQ)

Question : « Pourquoi choisir l'IRA de BASTIA ? »

Réponse : « Choisir l'IRA de Bastia, c'est avoir la certitude à l'issue de la formation de se voir proposer des postes dans les services déconcentrés et établissements publics de l'Etat (Préfectures, Equipement, Agriculture, Affaires Maritimes, Education Nationale...) situés dans les régions du Grand Sud (PACA, Occitanie, Nouvelle Aquitaine et Corse).

Choisir l'IRA de Bastia, c'est aussi avoir une formation équivalente à celle dispensée dans les quatre autres instituts, dans un cadre exceptionnel. L'IRA est situé en plein centre ville et six moi en Corse, c'est l'opportunité de découvrir une région à nulle autre pareil de par son environnement, sa nature, sa culture... ».

Question : « Où se passent les épreuves écrites des concours ? »

Réponse : « Comme pour les autres IRA, les épreuves écrites se dérouleront dans le centre d'écrit (23 centres répartis sur tout le territoire métropolitain et dans les DOM-TOM) que vous avez choisi au moment de l'inscription. Les oraux, pour les candidats admissibles, se passeront obligatoirement au sein de l'IRA choisi ».

Question : « Se rendre à Bastia pour passer les oraux des concours revient-il cher ? »

Réponse : « D'abord il convient de préciser :

- **que les candidats au concours interne** ont la possibilité de voir leur déplacement pris en charge par leur administration (Décret n°2006-781 du 03/07/2006).
- **que les chômeurs (concours externe et 3^{ème} concours)** peuvent aussi faire prendre en charge une partie de leur frais de déplacement par le Pôle Emploi. Pour plus d'infos, se rendre sur le lien internet suivant :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1640.xhtml?&n=Emploi.%20travail&l=N5&n=Recherche%20d'emploi&l=N448>

- **que les étudiants** ont droit à des tarifs préférentiels sur les transports ferroviaires, maritimes et aériens. Ensuite, l'IRA de Bastia a négocié avec des hôteliers locaux des tarifs préférentiels pour les candidats admissibles qui viendront passer leurs oraux à Bastia.

Question : « Comment se loger à Bastia ? »

Réponse : « L'Association des élèves de l'IRA de Bastia a mis en place un fichier de logements « de particuliers à particuliers » géré par l'association des élèves.

Vous pouvez également vous rapprocher des nombreuses agences immobilières de Bastia.